

<https://www.pressegauche.org/En-assemblee-generale-a-Trois-Rivieres-Les-lockoutes-d-ABI-rejettent-l-offre-et>



**En assemblée générale à
Trois-Rivières - Les lockoutés
d'ABI rejettent l'offre et exigent
une entente négociée**



(Syndicat des Métallos)

Publication date: lundi 11 mars 2019

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

TROIS-RIVIÈRES, QC, le 11 mars 2019 - Réunis en assemblée générale aujourd'hui, les lockoutés d'ABI ont refusé les offres patronales ainsi que le protocole de retour au travail déposé unilatéralement par l'employeur dans une proportion de 82 %.

L'assemblée était fort courue : 90 % des travailleurs lockoutés y ont assisté. Les trois accréditations syndicales ont toutes rejeté l'offre.

« Cette offre est une série de reculs. ABI ne voulait pas négocier, ne voulait pas d'un arbitrage neutre et comptait imposer en misant sur l'épuisement de 14 mois de lockout. La réponse des membres est claire : ça ne passe pas. Ils ne veulent pas rentrer à genoux. Alcoa méprise le Code du travail en négociant de mauvaise foi, méprise les Québécois en leur faisant payer pour son lockout et méprise les travailleurs en fermant la porte à la négociation et à l'arbitrage. Le gouvernement du Québec doit intervenir. Le déséquilibre des forces est inacceptable tout comme le comportement de cette multinationale », lance le président de la section locale 9700, Clément Masse.

Alors que deux points seulement étaient en litige lors du décret du lockout en janvier 2018, la liste s'est rallongée avec cette dernière offre maintenant refusée. La dernière proposition patronale était de beaucoup inférieure à celle du 21 décembre 2017 notamment au chapitre de l'organisation du travail, des horaires de travail, du régime de retraite, du respect de l'ancienneté, du recours à la sous-traitance et des abolitions de postes. L'employeur a mis l'accent dans son communiqué sur les salaires, une question qui n'a pourtant jamais été en discussion.

L'offre patronale était assortie d'un protocole de retour au travail qui n'avait aucunement fait l'objet de discussions entre les parties. Celui-ci prévoyait que le retour au travail s'échelonne sur une période minimale de 10 mois, pouvant être rallongé en fonction de différents prétextes, au cours desquels des cadres et sous-traitants pouvait être en situation d'occuper les postes des salariés. « C'est du jamais vu une aussi longue période de retour. Le principe d'un protocole de retour au travail, c'est de négocier l'armistice, la fin d'un conflit. Ce protocole fait tout le contraire, il allume des feux. En guise de comparaison, en 2004, au bout de 6 semaines, tout le monde était de retour dans l'usine », illustre Clément Masse.

Le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, a pressé Alcoa de mettre de l'eau dans son vin pour redémarrer réellement son usine dans les plus brefs délais. « C'est une usine qui peut être très productive, c'est celle qui a déjà les plus faibles coûts de main-d'oeuvre en Amérique du Nord. Ce conflit s'éternise parce que les dés sont pipés, parce que le gouvernement et Hydro-Québec financent le conflit d'Alcoa. Monsieur Legault, jamais on ne tolérerait que le gouvernement du Québec donne 165 millions à des lockoutés pendant un conflit de travail. Pourquoi est-ce que vous acceptez de financer le lockout de la multinationale Alcoa ? Monsieur le premier ministre, si vous mettez votre pied à terre, les multinationales de l'aluminium vous tendront l'oreille », explique Alain Croteau.

Les 1030 travailleurs et travailleuses d'ABI sont en lockout depuis le 11 janvier 2018, jetés à la rue par Alcoa et Rio Tinto. On apprenait récemment que le conflit a causé, en 2018, des pertes financières de 165 millions à Hydro-Québec.